

**FEDERATION NATIONALE
DES INDUSTRIES CHIMIQUES**

Siège social : FNIC CGT - 263 rue de Paris - Case 429
93514 MONTREUIL Cedex

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

- EXERCICE CLOS LE 31/12/2018 -



SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
CABINET OUZOULIAS

PARIS - AMIENS

FEDERATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES

A l'attention des membres du Comité Exécutif Fédéral

Siège social : FNIC CGT
263 rue de Paris - Case 429
93514 MONTREUIL Cedex

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

- EXERCICE CLOS LE 31/12/2018 -

Mesdames, Messieurs les Membres du Comité Exécutif Fédéral,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Comité Exécutif Fédéral, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Nationale des Industries Chimiques relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération Nationale des Industries Chimiques à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Secrétariat Fédéral et dans les autres documents adressés aux membres du Comité Exécutif Fédéral sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Secrétariat Fédéral.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

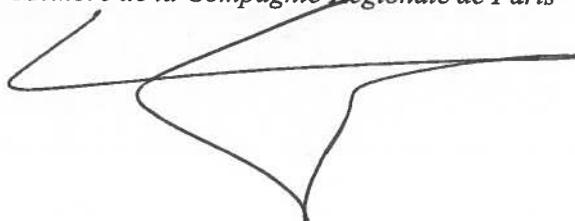
Fait à Paris, le 09 Septembre 2019

COEXCO (SAS)

Représentée par Vincent OUZOULIAS

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	30 825	30 792	32	116
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	70 610		70 610	49 110
	Constructions	647 490	92 973	554 517	381 784
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	11 504	10 667	837	1 221
	Autres immobilisations corporelles	1 015 353	734 253	281 100	259 938
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	1 397		1 397	1 397	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	732		732	732	
Prêts					
Autres immobilisations financières	4 260		4 260	4 260	
	TOTAL (I)	1 782 170	868 685	913 485	698 559
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	22 076		22 076	34 625
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	405 158		405 158	365 837
	Autres créances	65 323		65 323	67 267
Valeurs mobilières de placement	9 069 230	74 445	8 994 785	6 018 902	
Disponibilités	1 309 590		1 309 590	4 056 404	
Charges constatées d'avance	728		728	2 842	
	TOTAL (II)	10 872 106	74 445	10 797 661	10 545 877
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF	12 654 276	943 130	11 711 145	11 244 436
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			4 260		
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle					
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017
Fonds Syndicaux	Fonds propres		
	Fonds syndicaux sans droit de reprise	10 214 049	9 929 779
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	216 610	284 270
	Total des fonds propres	10 430 658	10 214 049
	Autres fonds syndicaux		
	Fonds syndicaux avec droit de reprise		
	- Apports		
- Legs et donations			
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Droits des propriétaires			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Total des autres fonds syndicaux			
Total des fonds syndicaux	10 430 658	10 214 049	
Provisions			
Provisions pour risques	69 716	76 453	
Provisions pour charges			
Total des provisions	69 716	76 453	
Fonds dédiés			
Sur contributions publiques de financement			
Total des fonds dédiés			
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers	4 500	4 500	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	695 165	397 528	
Dettes fiscales et sociales	107 290	165 087	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	403 816	386 818	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes	1 210 771	953 934	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	11 711 145	11 244 436	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	216 609,51	284 269,79	
(1) Dont à moins d'un an	1 203 659	953 934	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services		
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Dons		5 241
	Cotisations	827 210	845 415
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	98 240	60 490
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	8 177	27 246
	Autres produits	1 490 668	1 649 992
Total des produits d'exploitation	2 424 295	2 588 385	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	2 396	1 540
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	1 421 942	1 666 499
	Impôts, taxes et versements assimilés	90 817	93 177
	Rémunération du personnel	376 252	377 792
	Charges sociales	181 542	188 681
	Subventions accordées par le syndicat		2 066
	Dotation aux amortissements et dépréciations	86 494	76 425
	Dotation aux provisions		
	Autres charges	22 185	23 354
	Total des charges d'exploitation	2 181 628	2 429 533
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		242 667	158 851
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	51 210	118 620
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations	74 445	
	Intérêts et charges financières		1 559
2 - RESULTAT FINANCIER		(23 235)	117 061
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		219 432	275 912
Charges financières	Produits exceptionnels	14 015	19 825
	Charges exceptionnelles	9 227	10 420
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		4 789	9 405
Impôts sur les sociétés		7 611	1 047
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		2 489 521	2 726 829
TOTAL DES CHARGES		2 272 911	2 442 559
EXCEDENT ou DEFICIT		216 610	284 270
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			

Etats financiers au 31/12/2018**ANNEXE**

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence, de régularité et de sincérité au niveau des conventions générales d'établissement et de présentation des comptes annuels précisées par la référence

- au règlement ANC n°2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général et ses règlements modificatifs,
- CRC n°99-01 relatif au plan comptable des associations,
- CRC n°2009-10 afférents aux règles comptables des organisations syndicales.

Le bilan de l'exercice présente un total de **11 711 145 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 489 521 euros** et un total **charges** de **2 272 911 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **216 610 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Durée d'amortissements :

- 3 ans pour les logiciels
- 40 ans pour les appartements
- 5 ans pour le matériel industriel
- 10 ans pour les agencements aménagements et installations
- 4 ans pour le matériel transports
- 3 ans pour le matériel informatique et bureau
- 10 ans pour le mobilier

Immobilisations financières

Les parts sociales que détient la fédération dans la SCER sont évaluées au coût historique . Elle détient moins de 10 % du capital dans la SCER.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Cotisations

Le fait générateur de la comptabilisation des cotisations est l'encaissement effectif des dites cotisations via le logiciel de répartition Cogétise du 01/01 au 31/12.

Mode d'évaluation de la provision indemnité départ retraite

La provision pour indemnité de départ en retraite est calculée en retenant les hypothèses suivantes.

Age de départ en retraite : 62 ans
Augmentation annuelle des salaires : 1.50 %
Taux de rotation : 0 %
Taux de charges sociales patronales : 47 %
Table de mortalité : TH / TF 00-02

au 31/12/2018 la provision figurant dans les comptes s'élève à 69 716 €

Tableau des ressources

Etat exprimé en euros

AU31/12/2018

Cotisations nettes reçues	827 210 €
Autres produits de gestion courante	98 240 €
Autres produits	1 490 668 €
Produits financiers perçus	20 789 €
TOTAL RESSOURCES	2 436 907 €

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	30 825					30 825
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	30 825					30 825
CORPORELLES						
Terrains	49 110		21 500			70 610
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	453 990		193 500			647 490
Instal technique, matériel outillage industriels	11 504					11 504
Instal., agencement, aménagement divers	538 678		49 809			588 487
Matériel de transport	59 732		13 990			73 722
Matériel de bureau, informatique et mobilier	330 523		22 621			353 144
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 443 537		301 420			1 744 957
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	1 397					1 397
Autres titres immobilisés	732					732
Prêts et autres immobilisations financières	4 260					4 260
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 389					6 389
TOTAL	1 480 750		301 420			1 782 170

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	30 708	84		30 792
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	30 708	84		30 792
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	72 206	20 767		92 973
Instal technique, matériel outillage industriels	10 282	384		10 667
Autres Instal., agencement, aménagement divers	358 262	35 946		394 208
Matériel de transport	29 554	13 513		43 067
Matériel de bureau, mobilier	281 178	15 799		296 977
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	751 483	86 410		837 893
TOTAL	782 191	86 494		868 685

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	76 453		6 737	69 716
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	76 453		6 737	69 716
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres		74 445		74 445
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		74 445		74 445
TOTAL GENERAL		76 453	74 445	6 737	144 161
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		74 445	6 737	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	4 260	4 260	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	405 158	405 158	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	6 329	6 329	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés				
Débiteurs divers	58 994	58 994		
Charges constatées d'avances	728	728		
TOTAL DES CREANCES		475 469	475 469	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	4 500		4 500	
	Fournisseurs et comptes rattachés	695 165	695 165		
	Personnel et comptes rattachés	26 968	26 968		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	66 255	66 255		
	Impôts sur les bénéfices	7 611	4 999	2 612	
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	6 456	6 456		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	403 816	403 816		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		1 210 771	1 203 659	7 112	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Tableau de suivi des fonds syndicaux

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds syndicaux sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires	9 929 779	284 270		10 214 049
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	284 270	216 610	284 270	216 610
Fonds syndicaux avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Dépenses refusées par l'autorité de tarification				
Dépenses non opposables au tiers financeurs				
TOTAL	10 214 049	500 879	284 270	10 430 658

ANNEXE - Élément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2018
Total des Charges à payer		121 063
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FRS FACT.NON PARV.</i>	80 661	80 661
Dettes fiscales et sociales <i>DETTES PROV CONGES PAYES</i> <i>CHGES SOCIALES CONGES PAYES</i> <i>PART EEMPL FORM CONTINUE</i>	26 231 12 328 1 843	40 402

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Produits à recevoir		392 831
Autres créances clients <i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	365 281	365 281
Autres créances <i>PRODUITS A RECEVOIR</i> <i>INTERETS COURUS BONS DE CAISSE</i>	1 423 26 127	27 550

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		728	728
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			728

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2018
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

--

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/12/2018	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures			
	Professions intermédiaires			
	Employés		7	
	Ouvriers			
	TOTAL		7	

--

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros

	31/12/2018	31/12/2017	%	%	31/12/2018	31/12/2017	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur COEXCO	7 740	5 340	92,81	89,90				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur COEXCO	600	600	7,19	10,10				
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	8 340	5 940	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	8 340	5 940	100,00	100,00				